



**24 novembre 2019**

**« L'éducation financière, un enjeu citoyen »**

**Tribune publiée dans le journal *Le Parisien*,  
co-signée par François Villeroy de Galhau,  
Gouverneur de la Banque de France**

Contact presse : Mark Deen ([mark.deen@banque-france.fr](mailto:mark.deen@banque-france.fr)) et Deborah Guedj ([deborah.guedj@banque-france.fr](mailto:deborah.guedj@banque-france.fr)).

Face à un monde économique et financier complexe, chacun a besoin d'informations, et chacun y a droit. La technicité est évidente et croissante : économie globalisée, produits financiers diversifiés et souvent sophistiqués ; transactions et paiements dématérialisés...

Une affaire de spécialistes ? Non : chacun de nous est amené au quotidien à prendre des décisions « financières », comme gérer son budget, épargner, financer un achat ou encore préparer sa retraite. Par ailleurs, chaque citoyen doit pouvoir comprendre et peser sur les débats économiques, dont l'issue peut avoir des conséquences sur sa vie.

### **Un enjeu social, économique et démocratique**

Promouvoir « l'éducation financière » répond donc à un triple enjeu social, économique et démocratique. Des individus avertis en matière budgétaire et financière sont mieux à même de faire des choix adaptés à leurs intérêts. Des citoyens, y compris les familles en situation de fragilité financière, disposant des clés pour comprendre les débats économiques, sont davantage en mesure de juger de leur pertinence.

Bien sûr, l'éducation financière n'est pas un outil miracle : elle ne peut être une garantie contre le surendettement ni compenser les faiblesses structurelles de revenus de certains ménages. Elle n'a pas vocation à réduire la responsabilité des professionnels du secteur financier en matière d'explication et de conseil aux clients. L'éducation financière n'enlève rien non plus à la nécessité d'une régulation et d'une supervision efficaces du secteur. Mais elle contribue à réduire le déséquilibre d'information entre grand public et experts, tout en favorisant une meilleure compréhension des sujets et une plus grande confiance entre acteurs.

Si la plupart de nos concitoyens n'ont pas reçu d'éducation budgétaire et financière, beaucoup estiment que cela leur aurait été utile. Par ailleurs, ils sont en attente d'informations fiables, neutres et compréhensibles. Les pouvoirs publics français ont ainsi mis en place en 2016 une stratégie publique d'éducation économique, budgétaire

et financière, à l'instar de nombreux pays de l'OCDE. Elle s'appuie sur des acteurs publics — au premier rang desquels l'Éducation nationale —, associatifs et professionnels. Désignée opérateur national, la Banque de France promeut et coordonne la stratégie. En 2018, elle a été étendue aux entrepreneurs afin de les aider dans leurs compétences économiques et financières.

Nous, membres du Comité opérationnel de la stratégie nationale d'éducation financière, souhaitons réaffirmer les convictions qui nous unissent et notre engagement : une bonne maîtrise des connaissances de base en matière économique, budgétaire et financière est un enjeu citoyen et un atout pour chacun.

Avec l'Éducation nationale, nous nous engageons à renforcer les actions en direction des jeunes. Nous nous engageons également à poursuivre nos actions d'appui auprès des intervenants sociaux. Nous nous engageons à continuer à offrir à l'ensemble de nos concitoyens une information neutre, pédagogique et gratuite, notamment avec le portail public [Mesquestionsdargent.fr](http://Mesquestionsdargent.fr) et le site [Citeco.fr](http://Citeco.fr). Nous nous engageons enfin à étendre ces actions aux dirigeants de TPE et PME pour les accompagner dans leurs connaissances économiques et financières.

Ensemble nous voulons réussir ce défi collectif : que chacun dispose des compétences économiques, budgétaires et financières de base lui permettant de prendre sur ces sujets des décisions, en indépendance et connaissance de cause.

**Liste des signataires de la tribune** : **François Villeroy de Galhau**, gouverneur de la Banque de France, opérateur national de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière, **Robert Ophèle** (AMF), **Corinne Dromer** (Comité consultatif du secteur financier), **Florence Raineix** (Finance et pédagogie), **Christine Scaranello** (France ESF), **Christian Noyer** (Institut pour l'éducation financière du public), **Olivier Dailly** (Institut national de la consommation), **Alain Bernard** (Secours catholique), **Marie-Andrée Blanc** (Union nationale des associations familiales), **Joëlle Martinaux** (Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale)